



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le mercredi 24 mars 2021 à 18h30 sur zoom.

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ouverture à 18h38

Proposition 0.2 : Qu'Ariane et Julien assurent respectivement l'animation et la prise de notes de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
1. Tour de table
 - 1.1. Coordination
 - 1.2. Finances
 - 1.3. Administratives

- 1.4. Socioculturelles
- 1.5. Communications
- 1.6. Uqamiennes
- 1.7. Académiques
- 1.8. Sociopolitiques
- 1.9. EI/EPI
- 1.10. Permanence
- 2. Compte Café Tasse-toi (ne pas fermer)
- 3. Ordi Alain
- 4. Signature électronique
- 5. Convention Collective
- 6. Motivation
- 7. Retour interfac
 - 7.1. Visuel recrutement comité agenda
 - 7.2. Veille juridique / fond des survivantes
 - 7.3. Loi 32
 - 7.4. Liberté académique
 - 7.5. Plan d'Action : 10 ans de grève étudiante historique en 2012
- 8. Modification politique financement
- 9. Créer une campagne de sensibilisation sur le racisme systémique en soutien des communautés racisées au sein de la communauté Uqamienne
- 10. AG
- 11. Blabliblou
- 12. Procédures de fermeture
 - 12.1. Varia
 - 12.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Tour de table

- 1.1. Coordination
- 1.2. Finances
- 1.3. Administratives
- 1.4. Socioculturelles

- 1.5. Communications
- 1.6. Uqamiennes
- 1.7. Académiques
- 1.8. Sociopolitiques
- 1.9. EI/EPI
- 1.10. Permanence

2. Compte Café Tasse-toi (ne pas fermer)

Dépôt d'un avis de motion : Que l'on reconsidère la proposition 1.1 adoptée le 19 octobre 2020 se lisant ainsi :

IL EST PROPOSÉ QUE les personnes suivantes, Amanda Masson, Roxanne Gallant et Félix Caron, soient autorisées à signer les chèques, retraits, autorisations de virement au folio portant le numéro 227588 pour et au nom de l'Association facultaire de langues et communication de l'Université du Québec à Montréal et que deux signatures sur trois seront désormais requises pour honorer un chèque. Seules ces personnes sont désormais autorisées à signer les effets bancaires du compte.

IL EST PROPOSÉ QUE les personnes suivantes, Amanda Masson, Roxanne Gallant et Félix Caron, soient autorisées à signer les chèques, retraits, autorisations de virement au folio portant le numéro 228325 pour et au nom de l'Association facultaire de langues et communication de l'Université du Québec à Montréal et que deux signatures sur trois seront désormais requises pour honorer un chèque. Seules ces personnes sont désormais autorisées à signer les effets bancaires du compte.

IL EST PROPOSÉ QUE l'on ferme le compte 228325 et que les sommes restantes après les frais de fermeture soient transférées au compte 227588.

IL EST PROPOSÉ QUE les personnes suivantes, Amanda Masson, Roxanne Gallant et Félix Caron, soient autorisées à autoriser les paiements, les virements et les transferts dans le compte ACCESD demandé par la permanence ou l'une des personnes signataires.

(Proposition à l'interne)

IL EST PROPOSÉ QUE la signature de la responsable aux affaires financières soit obligatoire pour la signature des chèques et pour l'autorisation des transactions à ACCESD à moins que cette dernière explique son incapacité à procéder.

3. Ordi Alain

https://docs.google.com/document/d/1Luyflpi-axcyQ2E1AxX_6P9DJwhNHqw7_1StLvSdWEg/e/dit?usp=sharing

Proposition 3.1 : *Que l'on achète le nouveau combo d'ordinateur d'Alain chez Insertech (Option 1 : Xeon 4 core , SSD 240Gb + SATA 2To, RAM 16 Gb, 1 year warranty. KnM. 2x 22in monitor. Speakers usb.) pour 884,97 \$ avant frais.*

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Signature électronique

Aucune proposition

5. Convention Collective

Aucune proposition

6. Motivation

Proposition 6.1 : *Considérant, que la fin de session à distance est de plus en plus déprimante ;
Considérant que l'exécutif de l'AFELC désire motiver ses membres de toutes les façons possibles ;*

Que l'on organise, dès maintenant, jusqu'à la fin de la session, un recrutement de petites vidéos drôles, amusantes par des personnes le fun ou des personnalités publiques pour motiver nos membres et leurs donner un conseil qui leurs a été utile dans leurs vie.

Que l'on publie ces vidéos sur nos réseaux.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : *Que l'on soit en pause pour 15 minutes.*

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Retour interfac

7.1. Visuel recrutement comité agenda

Aucune proposition

7.2. Veille juridique / fond des survivantes

Aucune proposition

7.3. Loi 32

Aucune proposition

7.4. Liberté académique

Aucune proposition

7.5. Plan d'Action : 10 ans de grève étudiante historique en 2012

Proposition 7.5.1 :

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Modification politique financement

Proposition 8.1 : QUE l'on apporte les modifications suivantes à la politique de subvention;

QUE l'on retire l'extrait suivant : ****NOTE:** Un maximum de mille dollars (1000\$) peut être accordé pour la totalité de tous les projets académiques. Une loterie doit être effectuée si les montants demandés excèdent le montant possible.

***NOTE: Il est possible, lors du dernier comité de financement de l'année à la session d'hiver, que ce dernier accorde un montant excédentaire de mille dollars (1000\$) pour les demandes académiques seulement si de l'argent y étant dédié n'est pas alloué à d'autres projets. ;

QUE l'on ajoute la section suivante : 3.6 Compensation financière

3.6.1 Les personnes qui siègent au comité de financement ont droit à une compensation financière allouée sous la forme d'une carte-cadeau de quinze (15) dollars par réunion à laquelle elles ont participé. Ce montant fait partie du budget alloué au comité de financement. Le choix de la carte-cadeau est à la discrétion de chaque membre du comité de financement.

3.6.2 La personne représentant l'exécutif de l'AFELC-UQAM ainsi que l'employé.e à la permanence n'ont pas droit à cette compensation financière. ;

QUE l'on remplace l'extrait suivant : 4.3.4 Le comité de financement ne peut accorder un montant trop élevé de subvention à un projet ou un organisme en part de salaire ou d'honoraire. Le montant est calculé en fonction du montant donné par l'AFELC-UQAM. Un maximum de 40 % de ce montant peut être utilisé pour des honoraires dans le projet en question dans la demande ;

Par l'extrait suivant : 4.3.4 Le comité de financement ne peut accorder un montant trop élevé de subvention à un projet ou un organisme en part de salaire ou d'honoraire. Le montant est calculé en fonction du montant donné par l'AFELC-UQAM. Un maximum de 60 % de ce montant peut être utilisé pour des honoraires dans le projet en question dans la demande ;

QUE les modifications ci-haut soient applicables immédiatement, donc sur les demandes de la session d'hiver 2021 et apportées directement au document accessible sur le site web de l'AFELC-UQAM.

Que cette modification soit en application jusqu'à la fin de l'année financière 2021 ou jusqu'à ce que la politique de subvention soit revue en assemblée générale.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Créer une campagne de sensibilisation sur le racisme systémique en soutien des communautés racisées au sein de la communauté Uqamienne

Proposition privilégiée : Que l'on soit en pause pour 10 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. AG

Proposition 10.1 : Que l'on tienne une assemblée générale le mardi 13 avril à 17h sur la plateforme de zoom. Que l'ordre du jour soit

0. Ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Ordre du jour

0.4 Adoption des procès verbaux antérieurs

1. Politique de subvention

2. Revendications politiques

3. Traitement des avis de motion

4. Café

5. Procédures de fermeture

5.1 Varia

5.2 Levée

Que l'on invite nos membres assister à cette AG comme un 5 à 7 en buvant une petite boisson, alcoolisée ou non, pour que cette AG soit festive, estivale et allègre.

Que l'on fasse tirer notre habituelle carte cadeau de 20\$, mais en plus, que l'on ajoute la possibilité de gagner une carte cadeau de 50\$ à la SAQ en plus afin de poursuivre ce 5 à 7 célébrant le début de l'été.

Que l'on effectue un maximum de publicité pour cette AG, pour s'assurer d'avoir le quorum.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Blabliblou

Aucune proposition

12. Procédures de fermeture

12.1. Varia

12.2. Levée

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la réunion à **22h40**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ